

**Province de Québec
M.R.C. d'Arthabaska
Municipalité de Saint-Albert**

Ouverture de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Albert, tenue le 6 avril 2020 par Messenger.

Sont présents à cette visioconférence par Messenger:

Alain St-Pierre, maire

Mélanie Vogt, conseillère

Diane Kirouac, conseillère

Dominique Poulin, conseiller

Jean-Philippe Bibeau, conseiller

Nicolas Labbé, conseiller

Alexandre Bergeron, conseiller

Chacune de ces personnes s'est identifiée individuellement.

Assistent également à la séance, par Messenger Madame Suzanne Crête, directrice générale et secrétaire-trésorière, agit comme secrétaire de la réunion.

2020-48

Considérant le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix jours;

Considérant le décret numéro 388-2020 du 29 mars 2020 qui prolonge cet état d'urgence pour une période additionnelle soit jusqu'au 7 avril 2020;

Considérant l'arrêté 2020-004 de la ministre de la Santé et des Services sociaux qui permet au conseil de siéger à huis clos et qui autorise les membres à prendre part, délibérer et voter à une séance par tout moyen de communication;

Considérant qu'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux soient autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer et voter à la séance par Messenger;

Considérant que tous les membres du conseil sont présents et acceptent que la séance soit tenue à 16 h.

En conséquence, il est résolu unanimement :

Que le conseil accepte que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux puissent y participer par Messenger.

La séance ordinaire est ouverte à 16 h.

Mot du maire

Le maire, Monsieur Alain St-Pierre, souligne que la séance est tenue en huis clos par Messenger à cause du COVID-19. Il demande à tous et chacun de prendre ses responsabilités dans le contexte actuel et de suivre les consignes du gouvernement afin de passer à travers cette crise et surtout de respecter la directive « rester chez-vous ».

Ordre du jour

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour ;
2. Adoption des minutes de la séance ordinaire du 6 avril 2020 ;
3. Adoption des comptes pour la période du 2 mars au 6 avril 2020 et du journal des salaires de mars 2020 ;
4. Avis de motion et présentation du règlement 2020-02 modifiant l'article 10, taux d'intérêt, du règlement 2019-05, concernant le taux d'intérêt sur la tarification 2020 ;
5. Résolution annulation des intérêts de retard et décalage des versements ;
6. Service essentiel et horaire de bureau jusqu'au 13 avril 2020 ;
7. Ouverture des soumissions ;
8. Varia ;
9. Levée de la séance ordinaire du 6 avril 2020.

2020-49 Adoption de l'ordre du jour

Proposé par Monsieur Dominique Poulin, conseiller :

Que l'ordre du jour du 6 avril 2020 soit adopté tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2020-50 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 mars 2020

Proposé par Madame Diane Kirouac, conseillère :

Que le procès-verbal du 2 mars 2020 soit adopté tel que rédigé.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

Le conseiller Monsieur Alexandre Bergeron a dû quitter la réunion pour des raisons personnelles.

2020-51 Approbation des comptes du 2 mars au 6 avril 2020

ATTENDU QUE le journal des salaires du mois de mars et la liste des chèques ont été présentés et qu'une copie a été remise à chacun des conseillers par envoi électronique;

Proposé par Monsieur Jean-Philippe Bibeau, conseiller:

Et, il est résolu à l'unanimité des conseillers, d'adopter les comptes à payer, le tout tel que présenté au journal des déboursés, d'autoriser la directrice-générale et secrétaire-trésorière à payer lesdits comptes :

Registre des chèques # 2453 # 2500 au montant de 100 821.16\$,
Registre des prélèvements # 98 à # 108 au montant de 5 881,16\$,
Totalisant des dépenses pour le mois de mars de 106 7102.32\$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

Certificat de disponibilité de crédit

Je, soussignée, certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour payer les comptes mentionnés ci-hauts.

Signé, ce 6 avril 2020.

Suzanne Crête
Directrice-générale/Secrétaire-Trésorière

2020-52 **Avis de motion** est par la présente donné par Madame Diane Kirouac, conseillère qu'à une séance subséquente sera modifié l'Article 10 concernant le taux d'intérêt du règlement de tarification numéro 2019-05, que le Règlement 2020-02 est par le fait même présenté.

2020-53 **Annulation des intérêts de retard et décalage des versements**

Considérant les circonstances exceptionnelles liées au COVID-19;

Considérant les recommandations de la FQM et de l'UMQ d'alléger le fardeau fiscal des contribuables en diminuant le taux d'intérêt ;

Il est proposé par Monsieur Dominique Poulin, conseiller :

Que la Municipalité de Saint-Albert suspend l'application du taux d'intérêt à 0% sur les montants en souffrance jusqu'au 30 juin 2020 dont la durée sera réévaluée selon l'évolution du COVID-19;

Que tous les versements de taxes sont décalés de 2 mois.

Toutefois la municipalité demande à tous ceux qui ont la capacité de respecter les échéanciers de bien vouloir les honorer. Les taxes sont le seul revenu de la municipalité, nous aussi avons des obligations envers certains fournisseurs mais aussi envers les citoyens en fournissant les services essentiels.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2020-54 **Services essentiels et horaire de bureau jusqu'au 13 avril 2020**

Considérant les circonstances exceptionnelles liées au COVID-19 et à la demande du premier ministre du Québec François Legault en date du 15 mars dernier, la Municipalité a procédé à la fermeture temporaire de tous les bâtiments municipaux ;

Par ailleurs, la Municipalité a fermé le bureau municipal à la population pour éviter toute contamination et permettre la continuité du travail des employés municipaux;

Considérant qu'il faut maintenir les services essentiels pour les citoyens;

Il est proposé Madame Mélanie Vogt, conseillère

Que la municipalité doit modifier l'horaire de bureau et ce jusqu'à une période indéterminée.

Les heures de travail au bureau pour l'administration seront de 8h00 à 12h00 du lundi au jeudi. En après-midi les appels seront transférés à Madame Crête par cellulaire.

Les heures de travail pour la voirie seront selon la demande et la température.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2020-55 **Soumissions / Réparation d'asphalte et autres 2020**

Attendu que la municipalité a demandé des soumissions pour le balayage de chaussée, pour la réparation de la chaussée par enrobé bitumineux, entretien de pelouse, déneigement pour les édifices municipaux et allées piétonnières et le fauchage au bord des routes;

Attendu que les soumissions ont été ouvertes le 16 mars en présence de Suzanne Crête, directrice générale, Chantal Cantin, adjointe administrative par intérim et Clément Paquet, inspecteur municipal;

Attendu que les prix se lisent comme suit :

10h Balayage de chaussée 2020-2021

Entrepreneur	An-née	Avant taxes Prix/km	TPS	TVQ	Total
Planage d'Asphalte Expert	2020	439./km	21.95	43.79	504.74 \$ /km
	2021	439./km	21.95	43.79	504.74 \$ / km
	2022	439./km	21.95	43.79	504.74 \$ / km
Sablère					
Rénovation Michel Parisseau	2020	489.17/km	24.46	48.79	562.42 \$/km
	2021	489.17/km	24.46	48.79	562.42 \$/km
	2022	9.17/km	24.46	48.79	562.42 \$/km

10 h 30 Mélange d'enrobé bitumineux

Entrepreneur	Travaux	Avant taxes Prix unitaire / tm	TPS	TVQ	Total
Pavage Veilleux	Manuel	203\$/tm	10.15	20.25	233.40\$/tm
	Petite paveuse	139\$/tm	6.95	13.86	159.81\$/tm
Asphalte Smith	Manuel	207\$/tm	10.35	20.65	238 \$/tm
	Petite paveuse	147.\$/tm	7.35	14.66	169.01\$/tm
Ent. Patrick Lavigne					
Sintra inc					

11 h Entretien de pelouse de différents endroits municipaux

Entrepreneur		Avant taxes	TPS	TVQ	Total
Michel Leblanc					
Entretien V.L.F					
Pelouse Expert EB					
Ent. Dominic Nadeau					
Déneigement et pelouse VM					
Ent. David Martel	2020	6200	310	618.45	7128.45\$
	Partie Non inclus	800			
	2021	7000	350	698.25	8048.25\$
	2022	7000	350	698.25	8048.25\$

11 h 30 Déneigement pour les édifices municipaux et allées piétonnières

1245, rue Principale

Entrepreneur		Avant taxes	TPS	TVQ	Total
Pierre Desfossés	2020-2021	1550	77.50	154.61	1782.11\$
	2021-2022	1550	77.50	154.61	1782.11\$
	2022-2023	1550	77.50	154.61	1782.11\$
Pierre Desfossés	2020-2021	1550	77.50	154.61	1782.11\$
Déneigement Blondeau	2020-2021	1600	80	159.60	1839.60\$
	2021-2022	1650	82.50	164.59	1897.09\$
	2022-2023	1700	85	169.58	1954.58\$
Déneigement Blondeau	2020-2021	1600	80	159.60	1839.60\$

25, rue Des Loisirs

Entrepreneur		Avant taxes	TPS	TVQ	Total
Pierre Desfossés	2020-2021	2750	137.50	274.31	3161.81\$
	2021-2022	2750	137.50	274.31	3161.81\$
	2022-2023	2750	137.50	274.31	3161.81\$
Pierre Desfossés	2020-2021	2750	137.50	274.31	3161.81\$
Déneigement Blondeau	2020-2021	2700	135	269.33	3104.33\$
	2021-2022	2750	137.50	274.31	3161.81\$
	2022-2023	2800	140	279.30	3219.30\$
Déneigement Blondeau	2020-2021	2700	135	269.33	3104.33\$

14 h Fauchage bord des routes

Entrepreneur		Prix/km	Forfait	TPS	TVQ	Total
M. L. Entreprise	2020	204.15	6638.95	331.94	662.23	7633.12\$
	2021	214.35	6770.66	388.53	695.32	8014.51\$
	2022	225.06	7318.95	365.94	730.06	8414.96\$
9253-4015	2020		7312.50	365.63	729.42	8407.55\$
	2021		7638.50	381.88	761.84	8781.22\$
	2022		8125.00	406.25	810.47	9341.72\$

Attendu que les prix incluent les taxes ;

Proposé par Monsieur Nicolas Labbé, conseiller :

Que tous les contrats devront être exécuté aux heures de bureau pour le balayage, la réparation d'asphalte et le fauchage;

Que la municipalité accorde le contrat de balayage de rue à Plannage d'Asphalte Expert pour une période de trois ans au coût de 504.74\$ du kilomètre pour les années 2020, 2021, 2022 ;

Que la municipalité accorde le contrat de réparation d'asphalte à Pavage Veilleux pour les travaux manuels et avec petite paveuse le prix est de 233.40\$ la tonne métrique pour les travaux de réparation et de 159.81\$ la tonne métrique pour les travaux avec la petite paveuse;

Que la municipalité accorde le contrat d'entretien de pelouse a Entretien David Martel pour une période de 3 ans au coût de 7128.45\$ pour l'année 2020 et de 8048.25\$ pour les années 2021 et 2022;

Que la municipalité accorde le contrat de déneigement pour les édifices municipaux et allées piétonnières à Déneigement Blondeau pour une période de 1 an soit 1600\$ pour le 1245, rue Principale et 2700\$ pour le 1245, rue Principale.

Le résultat étant égal entre les deux fournisseurs les membres du conseil ont priorisé le tracteur avec souffleur et ont pris en considération le service de Déneigement Blondeau au cours de la dernière année.

Que la municipalité accorde le contrat de fauchage au bord des routes à M.L. Entreprise pour une période de trois ans soit 7633.12\$ pour 2020 8014.51\$ pour 2021 et 8414.96\$ pour 2022 ;

Que la responsabilité de la sécurité routière et des travailleurs soit faite par l'entrepreneur.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2020-56 Modifier de la tenue des séances à huis clos ainsi que l'heure de la tenue

Il est proposé par Monsieur Jean-Philippe Bibeau, conseiller

Qu'en raison du confinement dû au COVID-19 les séances du conseil seront tenue en huis clos et par vidéoconférence sur Messenger pour une période indéterminée;

Que les séances par vidéoconférence seront tenues à 16 h aux dates mentionnées sur le calendrier des séances du conseil pour l'année 2020.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2020-57 Levée de la séance du 6 avril 2020

Proposé par Monsieur Dominique Poulin, conseiller :

Que la séance du 6 avril 2020 soit levée à 16 h 33.

Alain St-Pierre, maire

Suzanne Crête,
Directrice-générale/secrétaire-
trésorière

Je, Alain St-Pierre, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Signé le 6 avril 2020

Alain St-Pierre, maire